

COMMUNE DE LUBERSAC



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le jeudi 28 mars 2019 à 20 h au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DECAIE.

Etaient présents : P. ANTIN, A. BERTRAND-LAFEUILLE, A. BORIE-POUGET, G. CROISSET, JP DECAIE, R. DECAIX, P. FARGES, C. LACHENAUD, M. MAZEAUD, G. PINET, JC.QUEILLE, H. SOULLIER.

Etaient représentés : F. BERQUE (pouvoir à P. FARGES), C. CHARLES (pouvoir à A. BERTRAND-LAFEUILLE), JL. COLOMBEAU (pouvoir à H. SOULLIER), S. DUGAST (pouvoir à G.PINET).

Etaient absents : MC. LASCAUD, F. POINT-LESPINASSE, F. RENAUDIE.

Monsieur Georges PINET est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Pierre DECAIE accueille et remercie de sa présence Monsieur Jean-Christophe MONTEIL, Trésorier de Lubersac.

Ce dernier est invité à présenter le projet de refonte du réseau comptable des finances publiques. Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard DARMANIN, a présenté la semaine précédente lors de sa venue en Corrèze une hypothèse d'organisation des services de la DGFIP. La totalité des trésoreries Secteur Public Local serait remplacée par des services de gestion comptable au nombre de cinq dans le Département : Argentat-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Tulle, Ussel et Uzerche. Ainsi, dans ce futur schéma, la Trésorerie de Lubersac, dans sa configuration actuelle, disparaîtrait avec seulement une permanence d'un conseiller Secteur Public Local dans le siège de l'E.P.C.l.

Monsieur le Maire propose de voter une motion contre ce projet de réorganisation.

Vu l'article L 2121-29 alinéa 4 et l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local,

Vu la menace d'application de cette hypothèse d'organisation,

Considérant l'intérêt local qui s'attache à maintenir un service public de proximité avec la présence d'au moins une trésorerie à l'échelle d'une communauté de communes,

Considérant l'importance du maintien de la trésorerie sur Lubersac pour un suivi de proximité au quotidien de la gestion comptable des finances locales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres émet le vœu du maintien d'un maillage du territoire par les services de la Direction Générale des Finances Publiques avec la présence effective d'une trésorerie à Lubersac.

Il est, ensuite, abordé les points inscrits à l'ordre du jour.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018, COMPTES DE GESTION 2018 ET BUDGETS PRIMITIFS 2019

Pour les différents budgets communaux, Nadège JAYOUT, Directrice, présente les résultats des comptes administratifs 2018 et les projets de budgets pour 2019.

■ Pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Charges à caractère général	840 500,00	590 957,86	865 500,00	Remboursement charges personnel	65 500,00	93 382,69	65 000,00
	Charges de personnel	940 000,00	824 928,48	951 000,00	Produits des services	51 150,00	48 245,52	46 150,00
	Atténuation de produits	60 000,00	52 297,00	60 000,00	Impôts et taxes	1 656 324,45	1 667 439,84	1 660 464,45
	Charges de gestion courante	226 161,97	141 278,09	240 258,52	Dotations et subventions	368 421,00	490 901,29	442 857,00
	Charges financières	31 702,73	20 059,24	15 991,74	Autres produits de gestion courante	73 000,00	99 842,36	68 000,00
	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	Produits financiers	12 351,20	12 351,20	12 351,20
	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	Produits exceptionnels	3 050,00	9,60	1 000,00
	Sous total opérations réelles	2 099 364,70	1 629 520,67	2 139 750,26	Sous total opérations réelles	2 229 796,65	2 412 172,50	2 295 822,65
Amortissement	28 408,70	28 408,70	26 848,00	Amortissement	2 625,00	0,00	2 625,00	
Virement à la section d'investissement	728 636,92		544 045,54	Excédent de fonctionnement	623 988,67	623 988,67	406 196,15	
Cumul des dépenses	2 856 410,32	1 657 929,37	2 704 643,80	Cumul des recettes	2 856 410,32	3 036 161,17	2 704 643,80	

INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	Subventions d'investissement	272 680,40	185 892,48	409 461,98
	Subvention d'équipement versée		6 560,54	20 000,00				
	Immobilisations corporelles	144 896,12	15 563,68	198 614,32	Emprunt	300 000,00	0,00	100 000,00
	Immobilisations en cours	911 200,00	574 129,44	931 000,00	Produits exceptionnels	42 000,00	36 447,42	98 000,00
	Capital de la dette	376 330,25	374 728,42	351 636,30	Amortissement	10 000,00	10 392,58	10 000,00
	Sous total opérations réelles	1 434 426,37	970 982,08	1 509 250,62	Sous total opérations réelles	624 680,40	292 732,48	617 461,98
	Amortissement	2 625,00	0,00	2 625,00	Amortissement	28 408,70	28 408,70	26 848,00
	Déficit reporté	674 119,04	674 119,04	654 515,55	Affectation du résultat	729 444,39	729 444,39	972 035,65
				Virement de la section de fonctionnement	728 636,92		544 045,54	
Cumul des dépenses	2 111 170,41	1 645 101,12	2 160 391,17	Cumul des recettes	2 111 170,41	990 585,57	2 160 391,17	

■ Pour le budget Camping :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Charges à caractère général	72 850,00	64 828,26	84 900,00	Entrées campings nu + locations directes	60 000,00	100 467,39	70 000,00
	Charges de personnel	47 000,00	46 992,16	55 000,00	Revenus des immeubles	63 500,00	77 601,12	64 000,00
	Autres charges de gestion	4 800,00	4 751,80	5 000,00	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00
	Charges financières	2 613,28	2 613,28	1 743,11	Subvention d'équilibre du budget principal	48 161,97	0,00	47 884,30
	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	Sous total opérations réelles	171 761,97	178 068,51	181 984,30
	Sous total opérations réelles	127 363,28	119 185,50	146 743,11	Amortissements	36 452,00	36 452,00	36 452,00
	Amortissements	82 524,65	82 524,65	82 018,22	Excédent de fonctionnement	2 521,10	2 521,10	15 331,46
	Virement à la section d'investissement	847,11		5 006,43	Cumul des recettes	210 735,07	217 041,61	233 767,76
Résultat reporté								
Cumul des dépenses	210 735,04	201 710,15	233 767,76					

INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Remboursement d'emprunt	28 496,52	28 496,52	17 357,12	Subventions	0,00	0,00	0,00
	Travaux	25 000,00	0,00	87 368,42	Emprunt	0,00	0,00	30 000,00
	Sous total opérations réelles	53 496,52	28 496,52	104 725,54	Sous total opérations réelles	0,00	0,00	30 000,00
	Amortissements	36 452,00	36 452,00	36 452,00	Amortissements	82 524,65	82 524,65	82 018,22
	Déficit reporté				Virement de la section de fonctionnement	847,11		5 006,43
					Affectation du résultat	6 576,76	6 576,76	24 152,89
	Cumul des dépenses	89 948,52	64 948,52	141 177,54	Cumul des recettes	89 948,52	89 101,41	141 177,54

■ Pour le budget Lotissement :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Charges de gestion courante (65888)	2,00	0,00	2,00	Vente de lots (7015)	31 050,00	0,00	31 050,00
	Charges financières (66111)	11 030,36	11 030,36	10 637,55	Variation en cours			
	Achat matériel équipements travaux (605)	1 000,00	0,00	1 000,00	Versement commune (7552)	170 525,60	0,00	191 021,32
	Sous total opérations réelles	12 032,36	11 030,36	11 639,55	Sous total opérations réelles	201 575,60	0,00	222 071,32
	Variation des stocks de terrains aménagés (71355)	201 575,60		222 071,32	Variation des en-cours de production de biens (7133)	12 032,36	11 030,36	11 639,55
	Cumul des dépenses	213 607,96	11 030,36	233 710,87	Cumul des recettes	213 607,96	11 030,36	233 710,87

INVESTISSEMENT	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	Capital de l'emprunt	9 465,36	9 465,36	9 858,17	Travaux en cours (3355)	201 575,60	0,00	222 071,32
	Travaux en cours							
	Sous total opérations réelles	9 465,36	9 465,36	9 858,17	Sous total opérations d'ordre	201 575,60	0,00	222 071,32
	Opérations ordre	12 032,36	11 030,36	11 639,55	Intégration des stocks			
	Déficit reporté	180 077,88	180 077,88	200 573,60				
	Cumul des dépenses	201 575,60	200 573,60	222 071,32	Cumul des recettes	201 575,60	0,00	222 071,32

■ Pour le budget C.C.A.S. :

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES			RECETTES				
	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Intitulé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
	6232 - Fêtes et cérémonies	5 200,00	4 992,80	5 200,00	7031 - Concessions et redevances funéraires	500,00	428,72	500,00
	6561 - Secours d'urgence	500,00		500,00	7476 - Participation budget commune au CCAS			3 674,22
	6568 - Autres charges de gestion courante -Autres secours (2 coils alimentaires)	1 452,27	62,41	500,00				
	Sous total opérations réelles	7 152,27	5 055,21	6 200,00	Sous total opérations réelles	500,00	428,72	4 174,22
					Excédent reporté	6 652,27	6 652,27	2 025,78
	Cumul des dépenses	7 152,27	5 055,21	6 200,00	Cumul des recettes	7 152,27	7 080,99	6 200,00

Les comptes administratifs 2018 du budget principal et de ses trois budgets annexes, mis au vote par Monsieur Pierre FARGES, sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de gestion pour l'année 2018 qui constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et les budgets primitifs 2019, mis au vote par Monsieur le Maire, sont également approuvés à l'unanimité.

Les principaux investissements pour 2019 concernent :

- La 2^{ème} tranche de la rénovation complète des salles de classe du bâtiment « école élémentaire », 265 000 € TTC (solde du marché de travaux 2018/2019),
- La réfection de la toiture de l'abattoir, 115 000 € TTC,
- Les travaux de voirie, 218 000 € TTC,
- La création d'un club-house pour le basket, 75 864 € TTC,
- La mise en accessibilité de la mairie, 166 000 € TTC,
- La création d'un bâtiment sanitaire au camping municipal, 60 000 € TTC.

Par ailleurs, dans le prolongement du travail de numérotation des voies de la commune, l'achat de plaques et de numéros de voies est programmé pour 2019 (environ 30 000 €).

De même, il est envisagé de lancer une réflexion avec la F.D.E.E. de la Corrèze sur les économies possibles en matière d'éclairage public avec le démarrage du renouvellement des installations.

2. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu le budget principal 2019, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal attendu de 813 045 €,

Considérant que la commune de Lubersac entend poursuivre son programme d'investissement sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 soit :

- Taxe d'habitation : 9,38 %,
- Foncier bâti : 16,90 %,
- Foncier non bâti : 61,21 %.

Après avoir procédé à ces votes, Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Christophe MONTEIL, comptable public, afin qu'il nous présente une analyse de la situation financière de la commune.

Cette analyse fait état d'une Capacité d'Autofinancement (CAF) qui s'établit à un excellent niveau (782 652 €) alors même que les produits de fonctionnement réels diminuent légèrement (- 0,1 %). Les charges de fonctionnement réelles sont, à nouveau, très bien maîtrisées sur l'exercice (- 2,2 %). Cette CAF permet donc un remboursement confortable de la dette (407 924 €).

La CAF nette se situe à son meilleur niveau depuis 5 ans (407 924 €). Elle a permis de réaliser des investissements à un niveau satisfaisant (596 254 €) sans emprunt nouveau et sans hausse de la fiscalité.

S'agissant de la dette, tous budgets confondus, elle a diminué de 2 millions d'euros depuis 2014 et elle se situait, au 1^{er} janvier 2019, à 965 202 €.

La situation financière de la commune est donc très saine.

3. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes aux associations sont votées à l'unanimité :

AFM TELETHON	150
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	350
ANCIENS COMBATTANTS INDOCHINE	210
ASSOCIATION DES ARTISANS ET DES COMMERCANTS	300
ASSOCIATION LO CHAVILHIER	150
ASSOCIATION LUBERSACOISE DES DONNEURS DE SANG	50
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	40
ASSOCIATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	500
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE DE LA CORREZE	35
ASSOCIATION YOGA	305
ATELIER DE PEINTURE	150
AUVEZERE SENTIERS	350
BOUSICOU FOOT	155
CLUB FOOT LUBERSAC AUVEZERE ECOLE DE FOOT	610
CLUB FOOT LUBERSAC AUVEZERE	5 000
CLUB LES FILS D'ARGENT	765
COMITE D'ORGANISATION TOUR DU LIMOUSIN	100
COMICE AGRICOLE D'ARRONDISSEMENT	100
COMICE AGRICOLE DU BASSIN DE LUBERSAC	915
COMITE ORGANISATION FOIRES PRIMEE	2 000
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	1 500
CORBIER OXYGENE	300
CROIX ROUGE FRANCAISE	100
FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAIQUES DE LA CORREZE	40
FEMMES ELUES DE LA CORREZE	30
FRANCE ADOT 19	80
GOLDEN PHOENIX LUBERSAC	150
JEUNESSES MUSICALES DE LA CORREZE	80
JEUNESSES MUSICALES SECTEUR DE LUBERSAC	1 200
JSL BASKET	5 000
JSL BASKET ECOLE	610
JUDO CLUB LUBERSACOIS	610

LES AMIS DE NOTRE DAME DU RUBEAU	155
LES PETITS LUBERSACOIS	350
LES RESTAURANTS DU COEUR	150
LIGUE CONTRE LE CANCER	60
LUB DANSE	150
LUBERSAC LOISIRS CREATIFS	150
PETANQUE LUBERSACOISE	610
PROTECTION CIVILE DE LA CORREZE	80
RUGBY CLUB LUBERSACOIS	5 000
RUGBY CLUB LUBERSACOIS ECOLE	610
SECOURS CATHOLIQUE	150
SOCIETE DE CHASSE	700
TEAM CROSS AUVEZERE	150
TENNIS CLUB	385
TENNIS CLUB ECOLE DE TENNIS	300
TERRE DE MIEUX VIVRE	150
UNION CYCLISTE LUBERSACOIS	2 700
UNION CYCLISTE LUBERSACOIS ECOLE	610
UNION FEDERALE ANCIENS COMBATTANTS	385
USEP CORREZE	150
FESTIVAL DECOUVRIR	1 500

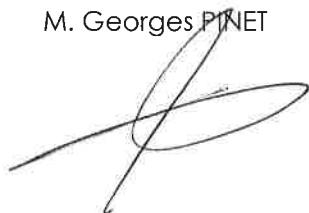
Il est précisé que les subventions accordées seront versées sur présentation d'une lettre de demande et d'un bilan financier de l'association.

Après avoir épuisé les points inscrits à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30.

FAIT A LUBERSAC, le 2 AVRIL 2019

Le Secrétaire de séance,

M. Georges PINET




Le Maire,

M. Jean-Pierre DECAIE

